115 PARTICIPATION
Société ar actions simplifiée
Au capital de 829 606 euros
Siège social : 115 avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON 810199703 RCS LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2023

Le 13 juin 2023, à 18 heures, les associés de la Société 115 PARTICIPATION se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social de la société, sur convocation faite par le Président.
Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Pascal MANU, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.
L'assemblée est présidée par Monsieur Arnaud BRUN, en sa qualité de mandataire de Monsieur Jean-Marc BRUN, président de la Société.

Martine TRUC est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des actions.
Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie et le récépissé postal de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que les textes des projets de résolutions proposées, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.
L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.
Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39. 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 28 939 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 7 235 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022 s'élevant à 66 109,98 euros de la manière suivante :

A la distribution de dividendes : 66 109,98 euros

En complément, l'assemblée générale décide de prélever sur les réserves 418 153,69 euros pour distribution de dividendes.
Ainsi, la distribution de dividendes s'élève au total à 484 263,67 euros.

Il est précisé que le dividende unitaire versé à chacune des 804 222 actions ordinaires s'élève à 0.53465 €. Le dividende versé à l'action de catégorie P1 s'élève à 0.53465 €. Les 25 384 actions de catégorie P2 ont reçu un dividende préciputaire unitaire de 1.60393 € ainsi qu'un dividende ordinaire unitaire de 0.53465 € soit au total un dividende unitaire de 2.13858 € par action de catégorie P2.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Arnaud BRUN



Le Secrétaire
Martine TRUC



115 PARTICIPATION
Société ar actions simplifiée
Au capital de 829 606 euros
Siège social : 115 avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON 810199703 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 juin 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022 s'élevant à 66 109,98 euros de la manière suivante :

A la distribution de dividendes : 66 109,98 euros

En complément, l'assemblée générale décide de prélever sur les réserves 418 153,69 euros pour distribution de dividendes.
Ainsi, la distribution de dividendes s'élève au total à 484 263,67 euros.

Les dividendes suivants ont été versés au cours des 3 derniers exercices :

Exercice clos le	Dividendes distribués
31/12/2020	0,00 €
31/12/2021	0,00 €
31/12/2022	484 263,67 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
Le Président



115 PARTICIPATION
Société ar actions simplifiée
Au capital de 829 606 euros
Siège social : 115 avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON 810199703 RCS LYON

PROJET DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 juin 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022 s'élevant à 66 109,98 euros de la manière suivante :

A la distribution de dividendes : 66 109,98 euros

En complément, l'assemblée générale décide de prélever sur les réserves 418 153,69 euros pour distribution de dividendes.
Ainsi, la distribution de dividendes s'élève au total à 484 263,67 euros.

Les dividendes suivants ont été versés au cours des 3 derniers exercices :

Exercice clos le	Dividendes distribués
31/12/2020	0,00 €
31/12/2021	0,00 €
31/12/2022	484 263,67 €

Copie certifiée conforme
Le Président



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	20 357	6 172	14 185	6 305
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	14 827 673		14 827 673	14 539 308
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**14 848 030**	**6 172**	**14 841 858**	**14 545 613**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 152 016		2 152 016	987 577
Autres créances	182 936		182 936	2 491 919
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 287 801		2 287 801	971 982
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**4 622 753**		**4 622 753**	**4 451 477**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**19 470 784**	**6 172**	**19 464 612**	**18 997 090**

Certifié conforme à l'originale
Le Président : A.BRUN



Rubriques			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versé :	829 606)	829 606	829 606
Primes d'émission, de fusion, d'apport			181 944	181 944
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			82 961	80 155
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	14 120 342	12 078 435
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			66 110	2 528 976
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**15 280 962**	**15 699 116**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			350 000	
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**350 000**	
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				207 143
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		1 623 518
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			388 096	141 409
Dettes fiscales et sociales			1 427 626	1 282 919
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			2 017 927	42 986
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**3 833 649**	**3 297 974**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**19 464 612**	**18 997 090**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 488 847		5 488 847	3 176 597
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**5 488 847**		**5 488 847**	**3 176 597**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			53 051	1 959 116
Autres produits			23	11
PRODUITS D'EXPLOITATION			**5 541 921**	**5 135 725**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			713 003	355 642
Impôts, taxes et versements assimilés			76 244	75 055
Salaires et traitements			3 035 028	3 234 041
Charges sociales			1 249 727	1 344 700
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 714	1 459
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			350 000	
Autres charges			9	6
CHARGES D'EXPLOITATION			**5 428 725**	**5 010 903**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**113 196**	**124 823**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				2 464 988
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				1 808
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				**2 466 796**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			18 722	12 997
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**18 722**	**12 997**
RESULTAT FINANCIER			**-18 722**	**2 453 800**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**94 474**	**2 578 622**

Certifié conforme à l'originale
Le Président : A.BRUN



Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**25**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-25**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	28 364	49 621
TOTAL DES PRODUITS	**5 541 921**	**7 602 521**
TOTAL DES CHARGES	**5 475 811**	**5 073 545**
BENEFICE OU PERTE	**66 110**	**2 528 976**

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 19 464 611,59 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 66 109,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en avril 2023 par le dirigeant.

Certifié conforme à l'originale
Le Président : A.BRUN



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel à des logiciels amortis sur une durée entre 3 ans et 5 ans.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions de 20 à 25 ans
- Agencements et installations de 5 à 10 ans
- Matériel de transport de 4 à 5 ans
- Matériel informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 5 à 7 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les immobilisations financières sont constituées par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursable à tout moment. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'est pas propriétaire d'immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition.

La société détient de nombreuses participations dans des entités qui sont toutes, individuellement, inférieures à 10% du capital social de ces dites entités.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

En 2022, les effets de la crise sanitaire lié à l'épidémie de COVID19 sont définitivement éteints avec un retour au niveau d'activité pré-crise. La société considère avoir développé une structure solidement résiliente face aux éventuels retours de la crise sanitaire.

Guerre en Ukraine

La société ne constate pas d'impacts directs significatifs en lien avec la guerre en Ukraine car elle n'entretient de relations commerciales ni avec l'Ukraine ni avec la Russie.

Autres éléments significatifs

Aucun événement post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les états financiers n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 14 848 030 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 763	12 594		20 357
Immobilisations financières	14 539 308	288 365		14 827 673
TOTAL	***14 547 071***	***300 959***		***14 848 030***

Amortissements et provisions d'actif = 6 172 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 459	4 713		6 172
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***1 459***	***4 713***		***6 172***

Etat des créances = 2 334 952 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	2 334 952	2 334 952	
TOTAL	***2 334 952***	***2 334 952***	

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 829 606 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	801 550	1.00	801 550
Titres émis	28 056	1.00	28 056
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***829 606***	***1,00***	***829 606***

Etat des dettes = 3 833 649 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	388 096	388 096		
Dettes fiscales & sociales	1 427 626	1 427 626		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 017 927	2 017 927		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***3 833 649***	***3 833 649***		

Charges à payer par postes du bilan = 888 225 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes étb. de crédit	
Emprunts .& dettes financières div.	
Fournisseurs	59 143
Dettes fiscales & sociales	351 767
Autres dettes	477 315
TOTAL	***888 225***

Produits à recevoir = 1 705 796 E

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir	1 705 796
TOTAL	***1 705 796***

Charges à payer = 888 225 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	59 143
TOTAL	***59 143***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Congés à payer permanents	243 055
Charges sociales sur congés payés	108 712
TOTAL	***351 767***

Autres dettes	Montant
Rabais, remises, ristournes à accorder	451 957
Provision taxes assises sur les salaires	13 495
Diverses charges à payer	11 863
TOTAL	***477 315***

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Groupe Firex
MB Associés

Certifié conforme à l'originale
Le Président : A.BRUN



115 PARTICIPATION
Société par actions simplifiée au capital de 829.606 €

Siège social : 115 Avenue Maréchal de Saxe
69003 LYON

LYON RCS 810 199 703

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2022

55 rue Bellecombe
69006 Lyon

Tél. 04 78 24 02 24
E-mail. contact@mb-associes.com

www.mb-associes.com

115 PARTICIPATION
Société par actions simplifiée au capital de 829.606 €
Siège social : 115 Avenue Maréchal de Saxe
69003 LYON

LYON RCS 810 199 703

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31 Décembre 2022

A l'Assemblée générale de la société 115 PARTICIPATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 115 PARTICIPATION relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose la méthode comptable relative à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société et sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous nous sommes assurés que les titres de participation étaient correctement valorisés à la clôture de l'exercice et qu'aucune dépréciation n'était à constater.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous vous informons qu'au cours de l'exercice, votre société a pris des participations au capital de sociétés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 8 Juin 2023

Le Commissaire aux comptes

MB ASSOCIES, représenté par
Pascal MANU

Le commissaire aux comptes

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	20 357	6 172	14 185	6 305
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	14 827 673		14 827 673	14 539 308
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**14 848 030**	**6 172**	**14 841 858**	**14 545 613**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 152 016		2 152 016	987 577
Autres créances	182 936		182 936	2 491 919
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 287 801		2 287 801	971 982
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**4 622 753**		**4 622 753**	**4 451 477**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**19 470 784**	**6 172**	**19 464 612**	**18 997 090**

Ne pas commissaire aux comptes

Rubriques			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	(dont versé :	829 606)	829 606	829 606
Primes d'émission, de fusion, d'apport			181 944	181 944
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			82 961	80 155
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	14 120 342	12 078 435
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			66 110	2 528 976
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**15 280 962**	**15 699 116**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			350 000	
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**350 000**	
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				207 143
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		1 623 518
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			388 096	141 409
Dettes fiscales et sociales			1 427 626	1 282 919
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			2 017 927	42 986
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**3 833 649**	**3 297 974**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			19 464 612	18 997 090

Commissaire aux comptes

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 488 847		5 488 847	3 176 597
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**5 488 847**		**5 488 847**	**3 176 597**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			53 051	1 959 116
Autres produits			23	11
PRODUITS D'EXPLOITATION			**5 541 921**	**5 135 725**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			713 003	355 642
Impôts, taxes et versements assimilés			76 244	75 055
Salaires et traitements			3 035 028	3 234 041
Charges sociales			1 249 727	1 344 700
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 714	1 459
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			350 000	
Autres charges			9	6
CHARGES D'EXPLOITATION			**5 428 725**	**5 010 903**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**113 196**	**124 823**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				2 464 988
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				1 808
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				**2 466 796**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			18 722	12 997
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**18 722**	**12 997**
RESULTAT FINANCIER			**-18 722**	**2 453 800**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**94 474**	**2 578 622**

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**25**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-25**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	28 364	49 621
TOTAL DES PRODUITS	**5 541 921**	**7 602 521**
TOTAL DES CHARGES	**5 475 811**	**5 073 545**
BENEFICE OU PERTE	**66 110**	**2 528 976**

Le commissaire aux comptes

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 19 464 611,59 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 66 109,98 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en avril 2023 par le dirigeant.

Le commissaire aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Les immobilisations incorporelles correspondent pour l'essentiel à des logiciels amortis sur une durée entre 3 ans et 5 ans.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions de 20 à 25 ans
- Agencements et installations de 5 à 10 ans
- Matériel de transport de 4 à 5 ans
- Matériel informatique de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau de 5 à 7 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les immobilisations financières sont constituées par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursable à tout moment. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'est pas propriétaire d'immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

Le commissaire aux comptes

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition.

La société détient de nombreuses participations dans des entités qui sont toutes, individuellement, inférieures à 10% du capital social de ces dites entités.

Le commissaire aux comptes

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

En 2022, les effets de la crise sanitaire lié à l'épidémie de COVID19 sont définitivement éteints avec un retour au niveau d'activité pré-crise. La société considère avoir développé une structure solidement résiliente face aux éventuels retours de la crise sanitaire.

Guerre en Ukraine

La société ne constate pas d'impacts directs significatifs en lien avec la guerre en Ukraine car elle n'entretient de relations commerciales ni avec l'Ukraine ni avec la Russie.

Autres éléments significatifs

Aucun événement post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les états financiers n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes.

Le commissaire aux comptes

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 14 848 030 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 763	12 594		20 357
Immobilisations financières	14 539 308	288 365		14 827 673
TOTAL	***14 547 071***	***300 959***		***14 848 030***

Amortissements et provisions d'actif = 6 172 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 459	4 713		6 172
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***1 459***	***4 713***		***6 172***

Etat des créances = 2 334 952 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	2 334 952	2 334 952	
TOTAL	***2 334 952***	***2 334 952***	

Le commissaire aux comptes

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 829 606 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	801 550	1,00	801 550
Titres émis	28 056	1.00	28 056
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***829 606***	***1,00***	***829 606***

Etat des dettes = 3 833 649 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	388 096	388 096		
Dettes fiscales & sociales	1 427 626	1 427 626		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 017 927	2 017 927		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***3 833 649***	***3 833 649***		

Charges à payer par postes du bilan = 888 225 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes étb. de crédit	
Emprunts .& dettes financières div.	
Fournisseurs	59 143
Dettes fiscales & sociales	351 767
Autres dettes	477 315
TOTAL	***888 225***

Produits à recevoir = 1 705 796 E

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir	1 705 796
TOTAL	***1 705 796***

Le commissaire aux comptes

Charges à payer = 888 225 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	59 143
TOTAL	***59 143***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Congés à payer permanents	243 055
Charges sociales sur congés payés	108 712
TOTAL	***351 767***

Autres dettes	Montant
Rabais, remises, ristournes à accorder	451 957
Provision taxes assises sur les salaires	13 495
Diverses charges à payer	11 863
TOTAL	***477 315***

Le commissaire aux comptes

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.